



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

Covid-19 : mobilisation pour la lutte contre les violences faites aux femmes

7 mai 2020

La période de crise que nous connaissons peut, hélas, entraîner une hausse des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes. La Préfecture, la Collectivité de Saint-Martin, la Gendarmerie et les associations se mobilisent afin de protéger et soutenir au mieux les femmes qui en sont victimes.

Un seul numéro d'urgence : le 17

Pour tout signalement ou témoignage, un seul numéro est à composer, **le 17**.

Les gendarmes sont mobilisés 24 h/24 et interviennent au plus vite pour protéger les victimes. L'intervenante sociale en Gendarmerie assure un suivi personnalisé et orientent les personnes vers les associations.

La Croix-Rouge Française, le Manteau et Trait d'Union sont mobilisés

Les associations restent fortement mobilisées dans la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes. Les équipes de La Croix-Rouge Française, du Manteau et de Trait d'Union accueillent les victimes et les accompagnent sur le long terme.

En effet, nos équipes accompagnent, peuvent apporter une aide alimentaire et de produits de première nécessité, apportent un soutien psychologique, proposent un dépistage santé par l'intermédiaire de nos équipes soignants du CeGiDD (en proximité également avec le Bus Santé) aux personnes en difficulté notamment les personnes victimes de violences.

Un soutien psychologique est assuré et une aide alimentaire est apporté aux personnes les plus vulnérables.

Contacts utiles

Le Manteau de Saint-Martin

Rue du Fort Louis, ancien hôpital à Marigot (accueil de jour du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30)

Contact : 0590292680

La Croix Rouge Française

EMIS / Équipe Mobile d'Intervention Sociale

Veille sociale, orientation et accompagnement à l'accès aux droits

Sillonne toute la partie française de l'île via les maraudes de prévention (tous les jours du Lundi au vendredi), maraudes sociales (Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche) avec aide alimentaire d'urgence

Contact : 0690 52 72 99`

Dispositif de soutien à la parentalité / accompagnement et soutien des parents en difficulté

Contact : 0690 27 01 16

Espace Santé Jeunes / soutien psychologique

Contact : 0690 35 24 36.

Service communication

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

0690 71 53 73

Trait d'Union

Numéro d'appel : 06 90 37 84 01

Plateforme d'astreinte sociale de la Collectivité de Saint-Martin

Numéro unique d'appel : 0590 29 13 10

Service communication

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

0690 71 53 73